

# Les femmes, trop peu souvent « entrepreneuses »

En 2006, environ 230 000 entreprises ont été créées en France. Moins d'un tiers l'ont été par des femmes. Cette proportion ne progresse pas depuis dix ans. Quelques blocages doivent sans doute être levés pour les inciter à entreprendre davantage.

**S**i le poète a raison en proclamant que la femme est l'avenir de l'homme, l'économiste a quelques raisons pour sa part de déplorer que les femmes ne tiennent pas encore dans le monde de la création d'entreprise la place qui devrait leur revenir. En janvier, le millionième créateur d'entreprise de la législature aura normalement déposé tous ses dossiers. Il y a fort à parier qu'il s'agit à 70 % d'un homme. Depuis 10 ans, cela ne change pas. Les femmes ne représentent en France que 30 % des créateurs de société et ce, quelle que soit la région. En Haute-Normandie, en Bourgogne ou en Ile-de-France, seules 3 entreprises sur 10 seront dirigées par des femmes. Pourtant, le contexte actuel serait assez favorable à une place plus généreuse faite aux femmes sur ce marché. Selon une idée communément admise, il manquerait en France un million d'entreprises. Par ailleurs, le nombre de reprises potentielles est en constante augmentation et l'on estime qu'entre 200 000 et 900 000 entreprises seront à court terme à reprendre pour cause de départ à la retraite notamment, le fameux papy-boom. Pourtant, les femmes semblent encore trop timides pour saisir ces opportunités. De la même façon, le nombre de femme business-angels reste particulièrement modeste en France. Elles ne représentent que 3 % de la profession : on estime que leur proportion pourrait atteindre 30 à 30 %.\* A moins que des éléments extérieurs, culturels, économiques ou psychologiques ne freinent leur appétit d'entreprendre et ce, bien que la proportion de femmes actives sur le marché du travail soit passé entre 1962 et l'an 2000, de 41,5 à 80 %.

## Les quadras donnent le la

Le profil actuel des femmes qui se lancent dans l'aventure de la création est assez bien défini. L'APCE, l'Agence pour la création d'entreprise, a déjà édité plusieurs études établissant une sorte de fiche signalétique des candidates. Primo, même s'il y a naturellement des exceptions, les femmes qui franchissent le

pas sont en moyenne âgées de plus de 38,9 ans. Si 58 % d'entre elles ont été salariées, 12 % travaillaient déjà en tant qu'indépendantes ou chef d'entreprise. En outre parmi les anciennes salariées, 52 % étaient employées et 16 % cadres, tandis que les 38 % restant représentent des femmes sans profession ou en recherche d'emploi.

La diversité de leurs origines ne traduit toutefois pas une diversité dans les secteurs des créations. La plupart des entreprises naissent dans des domaines souvent très balisés. 48 % des créations pures sont destinées au secteur des services, aux entreprises notamment. Elles sont souvent le fait de femmes diplômées (les créatrices ont fait davantage d'études supérieures que les créateurs) qui peuvent apporter leur expertise dans des domaines comme la comptabilité, le conseil juridique ou le consulting.

Autres services, ceux des secteurs de la santé (infirmières, kinésithérapeutes, psychothérapeutes) et de l'éducation représentant 12 % des créations, mais aussi ceux à la personne, appelés

à se développer dans les prochaines années avec l'accroissement du nombre de personnes âgées, et plus faciles à gérer dans la

proximité, surtout quand on est la seule personne à travailler pour sa structure.

## Des freins culturels

Quel phénomène pourrait alors expliquer cette présence si modeste des femmes à la tête d'entreprises naissantes ? Une des réponses tient sans doute à des freins culturels comme l'explique Claire Dutertre, chef d'entreprise depuis plus de vingt ans dans la région bordelaise. Les femmes ne seraient pas placées sur un pied d'égalité avec au service de leur entreprise. Mais la plupart renoncent, même si leur projet est déjà quasiment ficelé mais caché dans un tiroir. »

D'autres pourtant osent se confronter aux difficultés ou aux méandres de la création. Souvent pour travailler seules (64 % des entreprises immatriculées le sont sous la forme d'entreprises

individuelles) ou pour rompre avec une période de chômage qu'elles mettent davantage que les hommes à profit pour mûrir leurs projets. C'est le cas de Vida Chams qui a immatriculé son entreprise le 3 juillet 2006. Cette biologiste de 45 ans a passé 20 ans dans des laboratoires de recherche, notamment à l'Agence nationale de recherches sur le sida. Sans bourse pour continuer dans la recherche, elle a investi ses 20 000 euros d'économies (l'investissement moyen est de 8 000 euros) pour créer Uki Hora dont l'objet est la création et la vente de produits cosmétiques dans les pharmacies, parapharmacies. Comme 50 % des femmes (contre 44 % pour les hommes) qui se lancent dans l'aventure, elle a bénéficié d'une assistance à la création, en l'occurrence de la part de l'ANPE, et a pu participer à des formations dispensées par les boutiques de gestion de Paris pour apprendre à faire un tableau prévisionnel, une étude de marché ou établir son business-plan. Elle est même parvenue à franchir l'obstacle du prêt bancaire qui constitue souvent un frein à l'entrepreneuriat féminin. Car encore aujourd'hui, beaucoup de banques regardent avec un peu de condescendance les entrepreneuses.

### Discrimination positive ?

Pourtant les prêts participent à la pérennité à 3 ans de l'entreprise (57 % pour une entreprise créée par une femme contre 63 % pour les hommes). Là encore, les femmes doivent faire preuve d'imagination et d'astuce pour parvenir à leurs fins. Claire Dutertre n'a pas hésité à débarquer en groupe dans le bureau de son banquier pour le convaincre que les femmes, par nature mais surtout par nécessité, doivent s'organiser pour être performantes au quotidien. Ce sont elles qui organisent la vie sociale d'une famille, « la font tourner », et ces qualités, elles savent les mettre au service de leur propre entreprise.

Message que le banquier Muhammad Yunus, prix Nobel 2006 de la Paix, a parfaitement compris : il s'est essentiellement appuyé sur les femmes pour qu'elles lancent leurs microentreprises. Faudra-t-il en arriver à adapter un jour à

**PARITE**



Claire Dutertre, chef d'entreprise. « Les femmes sont bien moins présentes dans des secteurs comme l'industrie, l'énergie, les biens intermédiaires ou le secteur agricole. Par culture plus que par vocation, elles sont très actives au contraire dans les secteurs tertiaires. »

*Les femmes qui franchissent le pas sont en moyenne âgées de plus de 39 ans. Si 58 % d'entre elles ont été salariées, 12 % travaillaient déjà en tant qu'indépendantes ou chef d'entreprise.*

## Elles ont décidé de se prendre par la main

Puisque le monde des affaires et de l'entreprise était réservé aux hommes jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à le faire changer, des femmes se sont regroupées pour impulser un réel élan à l'entrepreneuriat féminin.

D'un côté, celles qui disposent du nerf de la guerre, l'argent. De l'autre, celles qui disposent des idées, des moyens de communiquer et de faire savoir comment démêler des démarches compliquées qui mènent au lancement d'une entreprise, quel que soit son statut.

Les **femmes** business-angels\* se sont regroupées il y a trois ans à l'initiative de Béatrice Jauffrèneau. Partant du constat qu'il était difficile de trouver des financements pour créer ou développer une entreprise à fort potentiel, elle a regroupé des femmes issues de grandes entreprises pour accompagner des créateurs. Pour elle, pas de sexisme. L'enjeu est de financer aussi bien des hommes que des femmes. Elle porte un regard pragmatique sur les projets et constate que la proportion de femmes qui la contactent est un peu plus élevée que la normale. Si généralement la proportion en termes de création est de 30 % pour les femmes et 70 % pour les hommes, son réseau traite, lui, 40 % de projets

soutenus par des femmes. Et lors des présentations aux investisseuses, le taux monte à 45 %, si bien que depuis 3 ans, sur 21 projets financés, 11 étaient présentés par des hommes et 10 par des femmes.

Autre approche de l'entrepreneuriat au féminin, celle de Femmes d'Entreprises, d'Europe et d'Avenir qui a décidé de faire sortir du silence les désirs d'entreprendre des femmes. Elles veulent bousculer les schémas en militant pour une égalité hommes/femmes dans le cadre de l'entreprise en mettant en place des délégations régionales. L'enjeu : sensibiliser les acteurs économiques à tous les aspects de l'entrepreneuriat féminin, valoriser les initiatives des femmes en mettant en place des réseaux locaux ou européens sur l'entrepreneuriat féminin et surtout en les fédérant au sein d'associations pour faire connaître leur poids et leur capacité à innover. Leur discours s'adresse non seulement aux individus mais aussi aux entités, puisqu'elles ciblent les syndicats patronaux et ceux des salariés, mais aussi les DRH... L'action semble porter ses fruits puisqu'elles ont déjà tissé des partenariats avec des groupes privés et des ministères ou des directions régionales concernées par leur combat.

*Elles veulent bousculer les schémas en militant pour une égalité hommes/femmes en mettant en place des délégations régionales. L'enjeu : sensibiliser les acteurs économiques à tous les aspects de l'entrepreneuriat féminin.*

les hommes, en dépit des différentes initiatives prises par les pouvoirs publics pour faire entrer la parité dans les mœurs. « Elles sont bien moins présentes dans des secteurs comme l'industrie, l'énergie, les biens intermédiaires ou le secteur agricole. Par culture plus que par vocation, elles sont très actives au contraire dans les secteurs tertiaires. » Il y a là sans doute un frein culturel qui les empêche d'investir des domaines qu'elles imaginent réservés aux hommes. Beaucoup de femmes ayant déjà participé aux rencontres que l'association Femmes d'Entreprises d'Europe et d'Avenir\*\* organise, avouent leur crainte de franchir le cap. « C'est comme un secret de famille, confie-t-elle. Certaines sont ingénieures ou cadres avec de bons salaires ou sans emploi et désirent créer leur propre activité, développer une idée, mettre leurs compétences

la France, comme cela est évoqué dans le projet de loi de finances pour 2007 au chapitre Développement et régulation économiques, l'idée d'une discrimination positive en faveur des femmes tel que le prévoit le Small Business Act aux Etats-Unis ? Cela permettrait d'être encore plus incitatif à l'égard des créatrices d'entreprise. La piste reste à explorer.

**Alain Le Roch**

\* Femmes Business Angels : [contact@femmesbusinessangels.org](mailto:contact@femmesbusinessangels.org), Tél. et fax : 01 45 77 99 82

\*\* Rencontres Femmes et entreprises, organisées à l'Université des sciences sociales de Toulouse, le 23 février : [www.les-rencontres-femmes-et-entreprises.net](http://www.les-rencontres-femmes-et-entreprises.net)